

FONDS DES SPORTS | Documents obligatoires

<p><u>Athlète</u></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Preuve de résidence permanente (dernier bulletin scolaire ou relevé de notes, permis de conduire, compte de taxes ou facture d'électricité, etc.);✓ Lettre d'appui au projet de la part d'une personne significative dans le cheminement sportif de l'athlète (entraîneur, directeur technique, école, etc.);✓ Lettre ou courriel de la fédération sportive attestant le statut de l'athlète;✓ Tout autre document jugé pertinent.
<p><u>Entraîneurs et officiels</u></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Preuve de résidence permanente (dernier bulletin scolaire ou relevé de notes, permis de conduire, compte de taxes ou facture d'électricité, etc.);✓ Lettre d'appui au projet de la part d'une personne significative dans le cheminement sportif de l'entraîneur ou de l'officiel (directeur général, directeur technique, fédération sportive, etc.);✓ Preuve du niveau de formation atteint;✓ Tout autre document jugé pertinent.
<p><u>Équipe</u></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Une liste des membres de l'équipe détaillant la date de naissance, l'adresse permanente et le statut au sein de la fédération sportive de chaque athlète;✓ Lettre d'appui au projet de la part d'une personne significative dans le projet (président du club sportif, fédération, etc.);✓ Tout autre document jugé pertinent.
<p><u>Organisme</u></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Lettre d'appui au projet de la part de la fédération sportive;✓ Résolution du C.A. autorisant le répondant à déposer la demande au nom de l'organisme;✓ Pour les projets incluant de la formation, preuves de qualification du formateur;✓ Tout autre document jugé pertinent.